En 1997, suite au Rapport général sur la pauvreté, une conférence interministérielle pour l'intégration sociale a adopté une proposition visant à examiner le décret relatif à l'aide à la jeunesse dans l'optique d'éviter les placements pour raison de pauvreté et de préserver au maximum les liens familiaux.

La Ministre-Présidente de la Communauté française, compétente à ce moment pour l'aide à la jeunesse, a reçu les associations et a marqué son accord pour un dialogue régulier avec elles. Elle a demandé à la Direction générale de l'aide à la jeunesse d'organiser ces rencontres avec l'appui du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (Centre pour l'égalité des chances).

Depuis lors, des réunions mensuelles avec deux associations partenaires du Rapport général sur la pauvreté (Luttes, Solidarités, Travail et ATD Quart Monde) permettent au groupe d'analyser l'application du décret du 04 mars 1991 et de voir dans quelle mesure celleci correspond aux attentes des bénéficiaires et plus particulièrement des familles les plus pauvres.

En 2001, le groupe s'est élargi à des représentants des conseillers et directeurs de l'aide à la jeunesse, des délégués et des inspecteurs pédagogiques.

La journée d'études du 17 octobre 2005 a pour objectif de diffuser tant le processus de la démarche du groupe que le contenu de ses travaux. En effet, depuis plusieurs mois, ceux-ci ont porté sur la rédaction d'un texte commun concernant le premier contact entre une famille et un service de l'aide à la jeunesse.

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Date: lundi 17 octobre 2005, de 9 h à 17 h

Lieu: Le Botanique,

Rue Royale, 236 - 1210 BRUXELLES

#### Participation gratuite.

Le nombre de places est limité. Afin de pouvoir accepter un maximum de participants, merci de ne réserver que les places qui seront effectivement occupées.

Les inscriptions seront clôturées le lundi 26 septembre et une confirmation écrite vous sera envoyée.

Accès : le Botanique se situe à proximité immédiate de la gare du Nord et de la station de métro "Botanique". Il vous est conseillé d'utiliser les transports en commun.

#### **INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS**

#### Direction générale de l'aide à la jeunesse

Service des méthodes, de la recherche et de la formation

## **Véronique TYRI**

Boulevard Léopold II, 44 1080 BRUXELLES

Tél.: 02/413.26.31 – fax: 02/413.20.49 Courriel: colloque-agora@cfwb.be

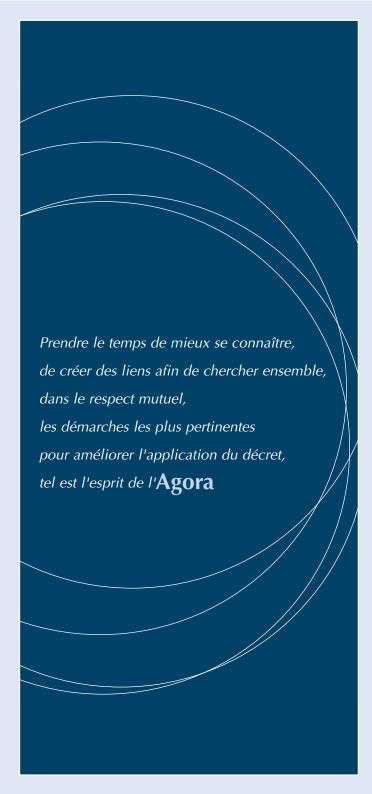
## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

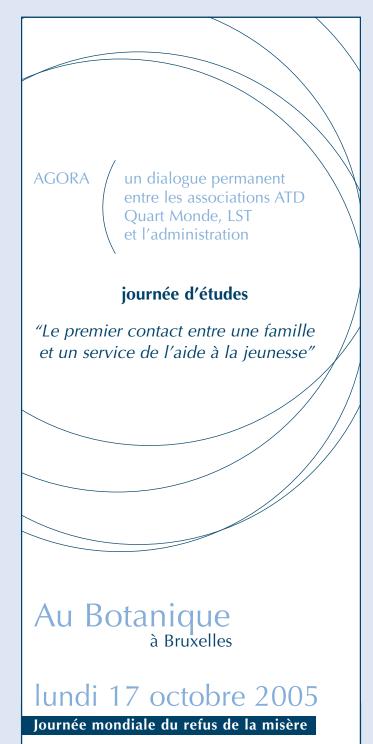
A renvoyer par courrier, fax ou courriel avant le lundi 26 septembre 2005

Nom		 	
Prénom		 	
Organisme		 	
Adresse			
N°	Boîte	 	
Code postal		 	
Localité		 	
Téléphone		 	
Fax		 	
Courriel		 	



Le groupe AGORA
organise une journée d'études
avec le soutien de
Madame Catherine FONCK,
Ministre de l'enfance, de l'aide
à la jeunesse et de la santé
ainsi que de la Direction générale
de l'aide à la jeunesse





# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

## MATIN

Modératrice : Béatrice DERROITTE,

Professeur à l'Institut Cardijn

9 h 00	Accueil des participants
9 h 15	Ouverture des travaux Francine BERNARD-LACHAERT, Directrice générale de l'aide à la jeunesse
9 h 30	Le groupe AGORA : histoire et processus Danièle GEVAERT, Présidente du groupe AGORA
10 h 00	Conditions de la participation au groupe et présentation du texte Des représentants du groupe
11 h 00	Pause
11 h 20	Le point de vue d'une intervenante sociale anglaise Lynn LOCKWOOD, Association de soutien à la famille "Family welfare association"
12 h 30	Repas

## APRÈS-MIDI

13 h 45	Travail en ateliers concernant
	le premier contact entre une famille
	et un service de l'aide à la jeunesse

# 15 h 30 Pause

16 h 00 Synthèse
Françoise DE BOE,
Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale du centre pour l'égalité des chances

16 h 30 Clôture de la journée Catherine FONCK, Ministre de l'enfance, de l'aide à la jeunesse et de la santé